



Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Bertille Eridan
Service Productions Animales
56 avenue Roger Salengro
62051 St Laurent Blangy cedex

■ INFORMATIONS PRATIQUES

**mercredi
14 novembre 2018**

Au lycée agricole de Radinghem
58 rue Principale, 62310 Radinghem

contact :

Bertille ERIDAN

06.40.71.83.96

bertille.eridan@agriculture-npdc.fr

Aide au remplacement : le Service de Remplacement, une solution pour se former (réduction de 70€/jour et 105€ pour un JA).

La formation bénéficie d'un financement VIVEA.

Crédit d'impôt : tout chef d'exploitation ou associé exploitant au bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt : nbre d'heures de formation x SMIC avec limite de 40h (ex : 7h x 9,88 = 69,16€ de crédit d'impôt ou remboursés à un agriculteur non imposable).

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire **avant le 22 octobre**



www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS

PROagri

**SOIGNER
SES MOUTONS
BOULONNAIS**

**14 NOVEMBRE 2018
9H-17H
Radinghem**





■ OBJECTIFS

- ☒ Revoir toutes les bases de l'alimentation en ovins (agneaux - brebis - béliers)
- ☒ Connaître l'impact de la ration des brebis en fin de gestation sur la qualité des agneaux
- ☒ Maîtriser les bases de la reproduction pour vendre des agneaux toute l'année
- ☒ Être capable d'adapter des rations différentes selon les catégories d'animaux du troupeau



■ PROGRAMME

- ☒ Comprendre les rations données par les techniciens
- ☒ Faire des rations soi-même
- ☒ Comprendre ses rations et savoir les adapter aux besoins des brebis, en fonction de leurs stades physiologiques
- ☒ Déterminer une ration commune pour la race Boulonnaise
- ☒ Faire un cahier des charges précis



■ PUBLIC

- ☒ Eleveurs de moutons



■ TARIF

- ☒ **25€ la journée pour les cotisants VIVEA** (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial, jeune en parcours d'installation).
- ☒ **165€ la journée pour les non cotisants VIVEA** (salariés agricole et autres statuts) Vous êtes salarié agricole ? une part des frais d'inscription peut être prise en charge par le FAFSEA.



■ INTERVENANT

- ☒ Laurence SAGOT, institut de l'élevage CIIRPO
- ☒ Florent PIEDANNA, centre régional de ressources génétiques, développement des races locales du Nord-Pas De Calais



bulletin d'inscription

Réponse souhaitée avant le 22 octobre

SOIGNER SES MOUTONS BOULLONNAIS

Nom : Prénom :

Adresse : Commune :

Téléphone : Mail :

STATUT : Chef d'exploitation, conjoint collaborateur Salarié agricole Autre

Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais :
 25€ pour les cotisants VIVEA (chefs d'exploitation et conjoints collaborateurs) x nb de personnes =
 165€ pour les non cotisants VIVEA (salariés agricoles et autres statuts) x nb de personnes =

signature

(NB : L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra bien être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant).